

Carte blanche -

Par la Fédération du Théâtre-Action*

Publié le 19/06/2023 à 12:43 Site Le soir

Budget en berne, le Théâtre-Action oublié ?



Une représentation de la Compagnie du Campus, qui pratique le théâtre-action. - Compagnie du Campus

A Madame Bénédicte Linard, Vice Présidente et Ministre de la Culture,

A Monsieur Pierre Yves-Jéholet, Ministre Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

A Monsieur Frédéric Daerden, Vice Président et Ministre du Budget,

Madame et Messieurs les Ministres du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

Nous savons que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles établit actuellement le budget de la FWB et donc celui de la Culture. Madame Linard, Ministre de la Culture, a annoncé ses priorités d'attribution aux arts vivants. Nous la remercions pour cette transparence.

Mais nous constatons que le budget général de la création artistique reste insuffisant par rapport aux demandes de financements suscitées par les dernières modifications du décret des arts de la scène.

En effet, suite aux objectifs politiques ambitieux de cette modification décrétole en octobre 2022 (nouvelles disciplines reconnues, mise en avant conjointe des droits culturels de la

population et rémunérations correctes des artistes/techniciens...), les demandes ont été déposées en nombre pour les différentes disciplines des arts vivants.

Non seulement le volume général des demandes a augmenté mais également le volume financier de chaque demande, au regard des effets de l'inflation, du coût de l'énergie et de l'impossibilité désormais de cumul entre Contrat/Programme et Aide au projet.

Bien que toutes les disciplines de la création artistique soient touchées par ce décalage entre les nouveaux objectifs du décret et le manque de moyens effectifs attribués, nous voulons attirer votre attention sur la situation particulière de notre discipline : le THEATRE- ACTION.

De nombreux dommages

Nous représentons 20 compagnies de Théâtre-action présentes sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Centre de Théâtre-Action, tous rassemblés au sein de la Fédération du Théâtre-Action. Nous sommes plus d'une centaine de travailleurs-euses qui œuvrent chaque jour avec des publics très divers tout autant que nos partenaires du social, de l'éducation permanente, de l'enseignement, de l'emploi et bien sûr de la jeunesse.

Le public du Théâtre-Action accuse de plein fouet les dommages de l'inflation actuelle et des crises successives qui touchent particulièrement les personnes avec lesquelles nous travaillons concrètement à la mise en pratique effective de leurs droits culturels. Ce public est malheureusement de plus en plus croissant et impacté par la crise économique.

Il est à souligner que si la question de l'effectivité des droits culturels est nouvelle dans le décret et récente pour certaines disciplines artistiques, elle est depuis toujours l'ADN même du Théâtre-Action.

Nous savons Madame la Ministre Linard sensible à la démarche du Théâtre Action, le sous-financement du Théâtre-Action a d'ailleurs été souligné par les experts désignés par la Ministre de la Culture dans le cadre de « Un futur pour la culture ».

Pourtant, nous n'avons pas été repris dans les disciplines prioritaires choisies par la Ministre pouvant prétendre à de nouveaux moyens budgétaires, car nous n'étions pas « identifiés » dans la Déclaration de Politique Communautaire du gouvernement (DPC) de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme par exemple d'autres disciplines qui travaillent aussi avec le jeune public. Nous constatons que l'augmentation de l'enveloppe budgétaire du Théâtre-Action n'atteint donc même pas les 2 % annoncés dans la presse par la Ministre de la Culture. C'est pour nous une totale incompréhension.

Un public large et de nombreux partenaires

Dans le cadre même du travail mené avec des publics socialement ou culturellement défavorisés, nous touchons quotidiennement un public de jeunes dans et hors cadre scolaire, avec des partenaires comme les écoles de tous les réseaux, les services d'aide à la jeunesse, les maisons de jeunes, le Forem...

La Déclaration de Politique Communautaire du Gouvernement énonçait de nombreux engagements à atteindre : « *permettre aux jeunes d'exprimer leurs talents, lutter contre les*

causes de l'exclusion sociale, lutter contre toutes formes d'exclusions contre toutes formes de stéréotypes, notamment à l'école, pour déconstruire les préjugés... »

Le Théâtre-Action(TA) montre que toutes ses structures (membres de la Fédération du Théâtre-Action) sont pleinement engagées dans le « Théâtre jeunes publics », non seulement du point de vue de la diffusion de spectacles de TA dans les écoles et de leur accompagnement mais aussi la participation active des enfants, des jeunes aux créations artistiques, part essentielle qui vise à la pleine effectivité de leurs libertés et droits culturels, devenus depuis juillet 2022, un des critères de l'évaluation des arts de la scène. Le T-A y est, ici aussi, précurseur, dans la réalisation permanente et concrète de la priorité des Droits Culturels mise en œuvre par la Ministre de la Culture.

Tous les publics jeunes et adultes que nous touchons, c'est grâce à des centaines de partenaires qui nous contactent : des CPAS, des syndicats, des groupes de citoyens, des services d'aide à la jeunesse, des écoles et même les services du délégué général aux droits de l'enfant... mais aussi des opérateurs culturels comme l'Education Permanente, les Centres Culturels, les acteurs locaux et alternatifs...

Une exclusion incompréhensible

Nous ne comprenons dès lors pas que, lorsqu'il s'agit de traduire en termes budgétaires la politique instituée par la Déclaration du Gouvernement, et que vient le moment de reconnaître, par un accroissement approprié le financement de la démarche, le travail permanent réalisé en matière d'effectivité des droits culturels vers et avec le jeune public, l'autorité de tutelle, contredisant ses propres décrets qui ne connaissent qu'un seul « secteur » professionnel des Arts de la scène subdivisé en « domaines », exclut celui du théâtre-action !

Cette exclusion est d'autant plus inacceptable qu'elle ne semble reposer que sur l'existence d'enveloppes limitées par « Session de travail » sans tenir compte de la réponse apportée, par le T-A avec une dimension socioculturelle, aux enjeux prioritaires des engagements culturels de la Déclaration du Gouvernement.

De surcroît, le Théâtre-Action est une des rares disciplines qui offre majoritairement à ses travailleurs des contrats de longue durée avec une préférence pour les CDI tout en mettant les artistes au centre des structures de gestion des compagnies.

En l'état des budgets annoncés, ce sont directement les emplois de ces artistes et techniciens qui sont menacés. Or, la permanence de l'emploi est un élément fondamental pour le travail avec les populations fragilisées que nous côtoyons. La faible enveloppe qui nous sera allouée ne permettra même pas d'asseoir l'existant, encore moins de soutenir l'arrivée de nouvelles compagnies émergentes.

Nous espérons un dialogue

Sur bon nombre de points, nous appliquons donc toutes les recommandations décrétales et entrons parfaitement dans le cadre de la déclaration du Gouvernement. Cela, nous le faisons depuis toujours, par choix éthique et par vision de ce que doit être pour notre discipline

artistique une qualité première d'un travail culturel de création en lien concret et direct avec les publics.

Nous comprenons donc difficilement le manque actuel criant de soutien au Théâtre-Action, en contradiction flagrante avec les engagements dans le cadre de la déclaration du Gouvernement.

Nous en appelons donc à une meilleure attention et une reconsidération, de votre part, à la situation du Théâtre-Action :

- à son impact concret vis-à-vis des populations qui se tiennent (de fait) éloignées des lieux culturels,
- à son impact concret vis-à-vis de la jeunesse,
- à son financement à la hauteur de ses enjeux qui à côté d'autres domaines et secteurs ne demande pas une augmentation déraisonnable mais une juste adaptation mesurée à la nouvelle organisation décrétole et à ce qui est attribué, par exemple, au domaine du Théâtre Jeune Public.

Dans l'attente d'un dialogue et d'actes que nous voulons constructifs, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les ministres nos salutations respectueuses.

***La Fédération du Théâtre-Action** est composée du Centre de Théâtre Action et des 20 compagnies : Acteurs de l'ombre, Alvéole Théâtre, Brocoli Théâtre, Collectif 1984, Collectif Libertalia, Compagnie Espèces de, Compagnie Barbiana, Compagnie Buissonnière, Compagnie du Campus, Compagnie Maritime, Roulotte verte et compagnie, Théâtre & Réconciliation, Théâtre Croquemitaine, Théâtre de la Communauté, Théâtre de la Renaissance, Théâtre des Rues, Théâtre des travaux et des jours, Théâtre du Copion, Théâtre sans accent, Une petite compagnie

.